



**CLIFAD - Forum 2014**  
**ALLOCUTION DE PIERRE GIGUERE**  
**LE 19 NOVEMBRE 2014**

Sir John,  
Madame la présidente du CLIFAD,  
Distingués invités,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole en tant que représentant de la SOFAD, un des trois organismes fondateurs du CLIFAD.

Il y a déjà 15 ans de cela, le CLIFAD publiait un document d'information, qui allait nous servir dans nos échanges avec le ministère de l'Éducation, entre autres, intitulé *La formation à distance vue de près*. J'en reprends ici un passage :

*«Au Québec comme ailleurs, l'évolution économique et sociale accroît la pression pour un dispositif de formation souple, adapté à des besoins très variés, autant en formation initiale qu'en formation continue. [...] dans un tel contexte, la formation à distance — un service de formation original et en plein essor depuis quelques années — se révèle un volet essentiel du système éducatif.»*

Cet énoncé paraît encore très pertinent en 2014 et nous pouvons aussi constater avec plaisir que depuis 15 ans, pour reprendre un peu le titre de ce forum, la formation à distance est vraiment allée plus loin. Et, j'y reviendrai plus tard, elle devrait aller encore plus loin...

Voici quelques données pour illustrer l'ampleur du chemin parcouru au secondaire, l'ordre d'enseignement où œuvre la SOFAD en temps « qu'organisme central » :

- Depuis 1995-1996, l'année où les services aux élèves ont quitté la Direction de la formation à distance du Ministère pour devenir un des services des commissions scolaires, les inscriptions à des cours à distance ont augmenté de 407 %.
- Le nombre d'élèves concernés a quant à lui augmenté de 431 %.
- Quand, pour la dernière année de référence, 2012-2013, 28 530 élèves s'inscrivent à 54 661 cours, on peut dire que l'école sans murs du secondaire en est devenue une de taille imposante.

Ces données sont d'autant plus remarquables que la formation à distance, au secondaire, est réservée aux élèves de la formation générale des adultes et à ceux de la formation professionnelle. Cela étant, en formation générale à distance, l'âge médian des élèves est de 21 ans, et 56 % de ceux-ci sont de sexe féminin.

De plus en plus de personnes prennent des formations à distance au secondaire donc, des formations qui leur permettent effectivement d'aller plus loin.

En formation générale à distance, dans une proportion assez constante de 25 %, les élèves ont déjà un diplôme d'études secondaires au moment de leur première inscription. Dans leur cas, la formation à distance leur permet d'obtenir des unités nécessaires à la poursuite d'études post-secondaires.

Pour ceux qui n'ont pas de diplôme au moment de leur première inscription en formation à distance, on observe que 30 % d'entre eux l'obtiennent dans l'année d'inscription ou dans les années subséquentes. Pour illustrer un peu ce que ça représente, disons que sur une période d'une quinzaine d'années, ce sont près de 44 000 personnes qui ont

obtenu un diplôme d'études secondaires après avoir pris un ou plusieurs cours à distance.

Ces résultats sont attribuables à des caractéristiques de la formation à distance telles que la flexibilité et l'accessibilité, caractéristiques des plus pertinentes dans notre monde actuel afin de lever non seulement les barrières relatives à la distance ou la localisation géographique, mais surtout, afin de lever les barrières relatives aux contraintes personnelles et à la gestion du temps.

Les individus tirent profit de ces caractéristiques chacun à leur façon.

D'autres caractéristiques de la formation à distance interpellent plutôt les décideurs, des secteurs publics ou privés, en particulier les « économies d'échelle », les réductions des coûts de formation, l'allègement des structures physiques et de transport, etc.

La SOFAD remet annuellement des prix (les prix Pâquerette-Gagnon, ...) à des élèves méritants de la formation à distance. Cela nous fournit l'occasion d'être témoins de parcours de vie qui ont été modifiés, bonifiés ou relancés par l'utilisation de la formation à distance.

On voit souvent, par exemple, des cas où la conciliation des études avec la vie professionnelle et les responsabilités familiales n'aurait pas pu se faire autrement que par la formation à distance. Une autre situation fréquente est celle de personnes qui, pour diverses raisons, ne fonctionnaient pas bien dans un contexte d'études en établissement, au secteur des jeunes, et qui vont pleinement s'épanouir à partir du moment où elles ont finalement accès à la formation à distance, avec des outils d'apprentissage de qualité et un suivi pédagogique qui répond à leurs besoins.

Tout cela s'accomplit sans qu'il soit question de formation à distance dans la Loi de l'Instruction publique, loi qui encadre les droits, les rôles et les services qui se réalisent dans le réseau scolaire québécois.

Cela m'amène à parler d'un enjeu sur lequel la formation à distance n'a pas réussi à aller plus loin ces dernières années, celui de l'ouverture de la formation à distance au secteur des jeunes. La SOFAD a fait, sans succès notable, diverses démarches en ce sens depuis dix ans, entre autres en publiant en 2005 un avis sur cette question

*(La formation à distance au secteur des jeunes. Ce qui se fait ailleurs, la problématique et une proposition).*

En tant qu'organismes qui vise la persévérance et la réussite scolaire, nous nous demandons encore et toujours pourquoi le Québec se refuse-t-il à utiliser la formation à distance au secteur des jeunes, contrairement à ce qui se fait partout ailleurs au Canada et aux Etats-Unis ?

On peut facilement énumérer un certain nombre de situations où le système éducatif actuel ne répond pas du tout ou répond plus ou moins bien aux besoins des élèves jeunes :

- les besoins relatifs aux petites écoles et aux régions éloignées,
- les besoins relatifs aux cours de récupération ou d'avancement,
- les besoins relatifs à l'éducation à domicile,
- les besoins relatifs aux élèves qui séjournent temporairement dans une autre province ou à l'étranger,
- les besoins relatifs aux services éducatifs spécialisés,
- les besoins relatifs aux jeunes immigrants en situation d'intégration linguistique.

On pourrait élargir cette perspective pour aller encore plus loin avec la formation à distance en disant que celle-ci devrait permettre à tout élève québécois du secondaire, jeune ou adulte, de réaliser, en tout temps, en tout lieu et à son rythme, les apprentissages pour lesquels il ou elle est préparé et motivé.

Un peu comme la marée qui va et qui vient, il est parfois question d'une politique de la formation à distance pour le Québec. Quand le grand jour arrivera, nous ne pouvons que souhaiter que cette politique contienne enfin, pour ce qui est de l'ordre secondaire, des mesures pour mettre en place une offre de formation à distance pour les jeunes.

En terminant, je vous souhaite un forum constitué d'activités agréables et enrichissantes.

Merci.

2014-11-19